



Statistiques

Comme les années précédentes, les candidats du concours MP 2015 avaient 70 % de chances de réussite dans la mesure où, sur 6 800 candidats présents aux épreuves écrites, pratiquement tous les 4 700 candidats admissibles aux épreuves orales pouvaient, s'ils le souhaitaient, intégrer l'une 1 145 places offertes par les 26 écoles d'ingénieurs du CCP recrutant sur cette filière ou l'une 200 places (environ) offertes par 9 écoles en banque d'épreuves. Les épreuves écrites ont donc un rôle déterminant pour vérifier que les candidats maîtrisent les connaissances de base, les épreuves orales permettant d'affiner leur classement. Toutes les écoles participant aux concours CCP délivrent une solide formation d'ingénieur et garantissent des débouchés intéressants.

Epreuves écrites

Une fois de plus, les épreuves écrites du concours MP 2015 ont permis de sélectionner les candidats qui avaient acquis les connaissances de base en balayant un spectre large du programme. Une bonne connaissance du cours et un entraînement régulier à la résolution des exercices classiques garantissent la réussite à ce concours. Il convient également de s'entraîner à répondre de manière précise et concise aux questions en soignant la présentation des résultats. Les candidats doivent connaître leur cours lorsque la calculatrice n'est pas autorisée et maîtriser son usage pour effectuer des calculs lorsqu'elle est requise.

Les sujets 2015 ont bien respecté le nouveau programme, en minimisant le poids accordé à ses nouveautés pour ne pas pénaliser les candidats 5/2. Mais à partir du concours 2016, il faut s'attendre à ce que toutes les parties du programme soient considérées pour la conception des sujets. L'évaluation de l'informatique pour tous a fait l'objet d'un exercice intégré dans un problème de mathématiques (environ une heure sur un total de huit heures) et d'un exercice intégré dans l'épreuve de l'option Sciences Industrielles ou de l'option Informatique (environ une heure sur les quatre heures d'épreuve). La difficulté de ces exercices a été volontairement réduite pour ne pas pénaliser les candidats 5/2, mais il faut s'attendre à ce qu'elle atteigne son régime de croisière dès le concours 2016. La fusion de problèmes de chimie et de physique au sein d'une même épreuve, conformément à l'esprit du nouveau programme, n'a pas privilégié un domaine par rapport à l'autre. D'une manière générale, le choix des exercices ou problèmes de l'ensemble des épreuves écrites vise à respecter, statistiquement, le poids des différentes parties du programme dans l'emploi du temps des CPGE. Il est donc conseillé de ne pas faire d'impasses et les choix de sujets effectués l'année n ne présument en rien de ceux qui seront effectués l'année $n+1$.

Conformément à l'esprit du nouveau programme, la conception des sujets des épreuves écrites s'est efforcée d'évaluer l'ensemble des compétences visées par la pédagogie des CPGE. C'est ainsi que, par exemple, de nombreux sujets (chimie, physique, etc.) nécessitaient la lecture et la compréhension de documents. Pour plus de détails sur les épreuves écrites, les candidats sont invités à lire attentivement les rapports par matières effectués pour le concours 2015 (disponibles sur le site des CCP dans la [rubrique Épreuves/Annales/Rapports](#)).

Epreuves orales

Les épreuves orales se sont déroulées au lycée Claude Bernard dans le 16^e arrondissement de Paris, à 20 min à pied de l'IUT Paris Descartes où se déroule l'épreuve de TIPE. Un repérage des lieux est disponible en ligne sous forme d'une petite vidéo intitulée « [Oraux CCP MP Lycée Claude Bernard - YouTube](#) ». Cette année encore, nous avons été contraints d'éliminer des candidats à la suite d'erreurs qu'ils auraient pu très facilement éviter : retards dus à un manque d'anticipation des temps de transport, confusions sur le lieu de la convocation, absence d'enregistrement aux oraux des CPP à la suite de l'enregistrement pour le TIPE, étourderies dans la lecture des consignes, etc. Les candidats doivent impérativement se présenter à l'heure de l'appel qui leur est communiquée quelques jours auparavant. Un retard supérieur à 10 min nécessite d'appeler un numéro spécial et de se présenter au secrétariat du concours pour examen du motif, les retards inférieurs étant imputés sur le temps de préparation. Il est impératif de bien lire toutes les consignes, de prendre une marge importante dans le calcul des temps de transport et de bien repérer les lieux de convocation à l'avance.

Certains candidats ne sont pas suffisamment entraînés à communiquer avec l'examineur lors de ces épreuves. Il convient de bien lire les consignes du déroulement de l'épreuve de langues vivantes. Pour les épreuves scientifiques, il ne faut pas agir comme lors d'une épreuve écrite en perdant du temps à écrire au tableau les réponses qui peuvent être formulées plus efficacement à l'oral. Seules les formules et les schémas méritent d'être écrits au feutre ou à la craie. Il ne faut pas hésiter non plus à formuler tout haut un cheminement de pensée, s'appuyant sur des connaissances et il n'est pas toujours fructueux d'attendre d'avoir la réponse complète pour parler. Un dialogue constructif avec l'examineur n'est pas synonyme d'une perte de points, même lorsqu'il donne quelques indications. Dans le but d'illustrer de manière concrète certaines de ces recommandations, une petite vidéo intitulée « [Épreuves orales des CCP, Concours MP - YouTube](#) » est disponible en ligne.

Conformément à l'esprit du nouveau programme, l'évaluation par compétences a été mise en œuvre pour ces épreuves orales. Pour plus de détails sur les épreuves orales, les candidats sont invités à lire attentivement les rapports par matières effectués pour le concours 2015 (disponibles sur le site des CCP dans la [rubrique Épreuves/Annales/Rapports](#)).

Remerciements

Je remercie les coordinateurs et coordinatrices des épreuves écrites et orales, les donneurs de sujets, les testeurs, les correcteurs et les examinateurs pour leur participation essentielle à la réussite du concours et l'effort particulier qu'ils ont fourni pour accompagner la réforme des programmes. Les échanges fructueux avec l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale (IGEN) ainsi que les associations des professeurs des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (UPS, UPSTI) participent à l'amélioration constante des épreuves.

Pr. Olivier THUAL,
Président du concours MP